



## COMMUNIQUE du SNEMG cosigné par ISNAR-IMG /ISNI/ANEMF/REAGJIR

**NON au diktat de l'ANDPC !**

**OUI à la formation des Maîtres de Stage Universitaires !**

Paris, le 26 janvier 2023

Le SNEMG représente tous les enseignants de médecine générale, les Maîtres de Stage Universitaires (MSU), les Maîtres de conférences des universités titulaires et associés et les Professeurs des universités titulaires et associés. Il s'associe aux organisations syndicales étudiantes et des jeunes médecins généralistes pour dénoncer l'inacceptable.

En ce début d'année, l'ANDPC impose son diktat en piétinant la formation à la maîtrise de stage en dépit de la priorité récemment affichée par le ministre de la Santé et de la Prévention. La colère est grande dans les rangs des MSU et des universitaires qui s'investissent sans compter dans ces formations. L'année dernière, un arrêté réglementaire avait permis pour 2022 de contrer la même action nocive de l'ANDPC.

Nous qualifions d'inacceptable le zèle de l'ANDPC qui empêche la tenue des formations à la maîtrise de stage. Dans un contexte de démographie médicale déficitaire et de mise en place de la 4<sup>ème</sup> année du DES de médecine générale, tout le monde s'accorde à considérer que le déploiement de la maîtrise de stage est un levier structurel indispensable pour garantir la qualité de formation des étudiants.

Sans réaction immédiate du ministère pour rétablir le financement hors quota de toutes les formations en rapport avec la maîtrise de stage dans le cadre du DPC, le SNEMG appellera à des actions de protestation. Il est intolérable qu'aujourd'hui, dans le contexte de crise démographique, la formation des MG de demain soit sabotée par l'ANDPC. Cela constitue un casus belli pour toutes les organisations syndicales cosignataires. Conscient des enjeux démographiques et territoriaux, de l'importance majeure du recrutement et de la formation à la maîtrise de stage, le SNEMG se réserve la possibilité d'engager un mouvement de grande ampleur courant février si les droits des MSU continuent à être bafoués par l'ANDPC.

### Contact presse

Dr Philippe Serayet, Président du SNEMG | 06 13 37 30 86 [president@snemg.fr](mailto:president@snemg.fr)

Dr Elise Fraih Présidente de ReAGJIR | 06 42 18 40 14 [president@reagjir.org](mailto:president@reagjir.org)

Raphael Presneau, président de l'ISNAR-IMG | 06 73 07 53 01 [president@isnar-img.com](mailto:president@isnar-img.com)

Olivia Fraigneau, présidente de l'ISNI | 06 50 67 39 32 [presidence@isni.fr](mailto:presidence@isni.fr)

Yaël Thomas, Président de l'ANEMF. | 06 50 38 64 94 [presidence@anemf.org](mailto:presidence@anemf.org)